



## Aberration Incompréhension Mépris !

**Le bureau local Force Ouvrière** s'étonne du résultat de la Commission De Discipline du jour...

En effet, la détenue *D* s'en sort avec seulement et pour tout 5 jours fermes de Quartier Disciplinaire et ce après avoir **agressé un personnel de surveillance d'un coup de pied et l'avoir menacé du poing !** A cela s'ajoute le fait qu'elle ait grimpé à un arbre sur cour de promenade. Ces 5 jours comprennent le package dans son ensemble bien entendu.

La détenue *A* quant à elle, écope de **20 jours de Quartier disciplinaire dont 12 fermes pour avoir giflé sa codétenue.**

Comment dire ...



**Le bureau local Force Ouvrière** se pose des questions sur la sanction attribuée à la détenue *D* qui semble pour le moins **en total inadéquation avec les faits qui lui sont reprochés.** Entre l'agression sur personnel et l'escalade d'un arbre dont nous ne connaissons pas la finalité (tentative d'évasion ...), **une peine de 30 jours fermes au QD aurait été plus que justifiée !**

**Le bureau local Force Ouvrière exige le transfert** de la détenue *D* qui perturbe depuis trop longtemps le bon fonctionnement de la Maison d'Arrêt. Sans compter que la collègue victime de l'agression n'a pas à la subir sur la coursive !

**Le bureau local Force Ouvrière** demande à ce que les sanctions soient données de manière plus explicable à l'avenir ! **Comment les agents peuvent-ils se sentir considérés dans ces conditions ??!?**

Une chose est sûre, ce n'est pas ainsi que le personnel retrouvera le respect et la crédibilité qui lui sont dus sur la coursive, bien au contraire ! Quant à sa sécurité ? Encore faudrait-il s'en préoccuper...

